

PROGRAMME D'APPUI A LA MISE
EN ŒUVRE DE L'ACCORD D'ASSOCIATION



LE JUMELAGE PENITENTIAIRE



17 Décembre 2017
CIC Abdelatif RAHAL, Alger



TIABI Slimane
DIRECTEUR D'ETUDE
MINISTRE DE LA JUSTICE
HOMOLOGUE DU CRJ

I. Les Données Contractuelles du PROJET

Intitulé : Appui au renforcement de l'Administration Pénitentiaire en accord avec les normes internationales en vue de l'amélioration des conditions de détention et de la réinsertion des détenus.

- ✓ Démarche initiée en 2013 par la DGAPR
- ✓ Démarrage en mai 2016 pour une durée de 30 mois (pays membres pour l'UE : France et Italie)
- ✓ Deux millions d'euros de budget
- ✓ Formation de : 1730 cadres de la DGAPR dont 50 bénéficiaires des 5 Voyages d'études prévus)
- ✓ Mobilisation de 90 experts pour un budget exprimé en hommes/jour de 942

Trois composantes :

1) AMELIORATION DU SYSTEME DE GESTION DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES (PLANIFICATION STRATEGIQUE/MANAGEMENT PAR OBJECTIF)

02

- Applicatif informatique pour la Planification Stratégique,
- Formation théorique et mise en œuvre pratique de la Planification Stratégique,
- Appuyer la mise en œuvre des activités de la nouvelle ENFAP,
- Renforcer le savoir-faire de l'ENFAP – ingénierie de formation, curricula et des manuels de formation,
- Référentiel d'évaluation de performance des fonctionnaires,
- Visite d'étude en France, planification stratégique.

2) RENFORCEMENT DE LA CAPACITE DE PRISE EN CHARGE DES DETENUS DANS LE CADRE DE LA REINSERTION.

- Plans individuels de réinsertion des détenus,
- Assistants sociaux,
- Sensibilisation des détenus aux effets de la toxicomanie,
- Réinsertion sociale et professionnelle des femmes détenues,
- Travail carcéral et conditions de sécurité,
- Visite d'étude en Italie et en France, Plan individuel de réinsertion.

3) RENFORCEMENT DE LA SECURITE DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

- Processus de catégorisation des détenus,
- Service d'audit interne de sécurité,
- Visites d'étude en France et en Italie, Organisation / audit de Sécurité.

CONCLUSION

Notre projet est :

- Grand de par l'importance des moyens mis à sa disposition
- Ambitieux en raison des domaines qu'il doit couvrir
- Citoyen du fait que les résultats qu'il ambitionne d'atteindre impacteront en définitif sur la société, le justiciable et les détenus.

II. Les Résultats Enregistrés à Décembre 2017 :

COMPOSANTE 1			
Nombre d'Actions Réalisées (Formation – Expertise)	Nombre des participants	H/J consommé	Observations
22 actions à travers 49 missions Taux 44,89 % Par rapport au contrat initial	430 sur 700 participants Taux 61,42% par rapport au contrat initial	150 h/j Sur 418 H/J Taux 35.88 % Par rapport au contrat initial	- Action 1.2 sur la planification stratégique au niveau central ont bénéficié à 30 participants en trois sessions de Formation sur le sujet.

COMPOSANTE 2 Nombre d'Actions Réalisées (Formation – Expertise)	Nombre des participants	H/J consommé (Experts)	Observations
25 actions dont 02 voyages d'étude à travers 34 missions Taux 73,52 % Par rapport au contrat initial	420 sur 650 participants Taux 64,61 % Par rapport au contrat initial	194 h/j Sur 284 H/J Taux 68.30% Par rapport au contrat initial	- Action : 2.2 sur Assistants sociaux Chaque groupe participe à deux cycles

COMPOSANTE 3			
Nombre d'Actions Réalisées (Formation – Expertise)	Nombre des participants	H/J consommé (Experts)	Observations
<p>18 actions dont (01) voyage d'étude sur 26 missions</p> <p>Taux 69,23 % Par rapport au contrat initial</p>	<p>290 sur 380 participants</p> <p>Taux 76,31 % Par rapport au contrat initial</p>	<p>126 h/j Sur 240 H/J</p> <p>Taux 52.5 % Par rapport au contrat initial</p>	<p>- Action : 3.2 sur Service d'audit interne de sécurité Chaque groupe participe à deux cycles (l'un italien, l'un français).</p>

RECAPITULATIF :

	Action	V,ETUDE	Participants	H/J
Composante 1	22	-	430	150
Composante 2	25	2	420	194
Composante 3	18	1	290	126
Total	65	3	1140	470 H/J Consommé
Taux de réalisation du projet par rapport au contrat initial	59,63 %	-	65.89 %	49,89 %

CONCLUSION :

- Le reste à réaliser afin d'atteindre les objectifs quantitatifs de notre projet est de **34,11%** pour un solde du budget temps qui correspond à 36,66% de la durée contractuelle de 30 mois.
- Sur la durée restante du contrat, notre objectif est de dépasser les résultats contractuels attendus en proposant de nouvelles activités dans la limite du budget alloué.
- Sur le plan qualitatif, les écarts en savoirs sont définis sur l'ensemble des thématiques par lesquels notre projet est concerné, **1140 participants aux différentes formations ont développé leurs compétences et en ont acquis de nouvelles** et conséquemment aux activités réalisées par notre programme, un nombre de chantiers supplémentaires sont d'ores et déjà ouverts par l'Administration bénéficiaire et d'autres suivront.

III. L'Approche Managériale Adoptée pour des Résultats Optimums :

- Une importance capitale est accordée au murissement du projet. Durant une période de trois années, ont eu lieu une multitude de séances de travail et d'échanges intenses avec les responsables du P3A et les experts de l'Union Européenne.
- La gestion du budget temps dans un projet de coopération constitue un élément essentiel. L'administration bénéficiaire a le devoir de réunir à temps les conditions nécessaires pour une bonne exécution du contrat et l'atteinte des résultats qui y sont fixés.
- Au-delà des dispositions contractuelles dans leurs lettres, tous les intervenants doivent concourir à l'effet de garantir une exécution des termes du contrat dans leur esprit. A titre d'exemple, notre projet a entrepris les démarches nécessaires à l'effet d'une substitution du voyage d'étude prévu pour la composante 1 par un stage d'immersion qui assurera des résultats plus probants dans le sens voulu par les rédacteurs du contrat.

- Il est du ressort des acteurs exécutifs du projet de cerner, de définir et de développer les activités que prévoit le contrat. Notre contrat énonce par exemple l'organisation d'une activité dans les termes suivants : **< service d'audit interne de sécurité >** sans plus. Le projet a, à cet effet, lancé une mission exploratrice pour un tandem d'experts Français et Italiens suivie de missions de formation en direction des cadres de la DGAPR qui sont actuellement en cours d'exécution . Suivront au début de l'année 2018, deux missions au cours desquelles un binôme d'experts (un expert métier d'un côté et un expert formateur d'un autre côté) interviendra dans l'objectif d'un **perfectionnement des connaissances métier** et de **formation en ingénierie pédagogique** en direction d'un groupe de cadres sélectionnés sur la base des évaluations opérées par les experts formateurs lors de la phase précédente . Sur une période de deux mois, les cadres formés auront à monter un cours dont ils auront la charge d'animer dans le futur pour le bénéfice de leurs collègues. Ils auront aussi à rédiger les protocoles de travail et les procédures pour la mise en place d'un service d'audit sécurité algérien. Le processus sera, ainsi, couronné par l'organisation d'une autre mission qui prendra la forme d'un atelier de travail durant lequel les apprenants devront présenter leur travaux, en débattre et co-rédiger avec les experts la version définitive des dits travaux.

- **Les acteurs exécutifs du projet** ne doivent pas être seulement constamment à l'écoute de l'administration bénéficiaire et réactifs aux besoins évolutifs qu'elle exprime, mais **ils doivent être actifs et ce en effectuant un véritable suivi de leur projet ainsi que l'environnement de celui-ci**. Ceci leur permettra de jouer un rôle d'animateur, de facilitateur et d'une force de proposition à cette dernière. Ce fut le cas de l'Inscription par le projet d'une activité non prévue dans le contrat sur le bracelet électronique, peine aménagée, initiée par les pouvoirs publics et dont le projet de texte est actuellement soumis au parlement par le gouvernement.
- **Les acteurs exécutifs du projet doivent mettre en place les dispositifs les plus adéquats permettant de réaliser la meilleure plu value de toute activité prévue dans le contrat**. Ainsi dans notre projet, toutes les missions de formation sont précédées d'une mission exploratrice dont l'objectif est à la fois de permettre aux experts des Etats membres de s'informer sur le terrain et de garantir que les contenus de la dite formation soient adaptés au terrain et de s'assurer qu'ils répondent aux attentes des apprenants d'une part et aux exigences des normes internationales en la matière d'autre part.

- Les formations, dispensées selon une approche interactive, consistent en un échange autour des pratiques professionnelles et de savoir-faire.
- Toute mission commence systématiquement par une réunion de cadrage avec les experts et se termine par une autre réunion de restitution, En plus des résultats pédagogiques que ces réunions apportent, elles permettent la consécration de la dimension humaine que nous considérons essentielle dans tout projet de coopération.
- Il est important de procéder à l'évaluation systématique à chaud de toutes les activités et à évaluer par la même occasion les participants à ces mêmes activités.

- **Une visite d'étude doit au premier chef répondre à des objectifs pédagogiques.** Le contenu du programme de la visite préalablement préparé doit s'inscrire en droite ligne avec les dits objectifs.
- Les participants aux visites d'étude sont désignés parmi les meilleurs cadres ayant suivi les formations organisées sur la thématique concernée.
- Postérieurement à chaque visite d'étude ,les participants sont systématiquement invités à une réunion de restitution qu'ils tiennent avec la direction métier concernée à l'effet de débattre autour du thème de la visite et de discuter des enseignements par eux tirés.

CONCLUSION GENERALE

- Grâce à la bonne volonté ainsi qu'aux efforts consentis par tous les partenaires du projet, nous sommes convaincus que les résultats que nous dégagerons au terme de ce jumelage constitueront une pièce supplémentaire dans l'édifice des réformes de l'administration pénitentiaire en Algérie.
- L'administration pénitentiaire Algérienne, qui recèle parmi ses cadres des femmes et des hommes compétents et dévoués, continue sa marche sur le chemin du professionnalisme, de la modernité et du respect des droits de l'homme et de la dignité humaine.
- A l'image du concours de nos aïeux, nous sommes aujourd'hui conscients de l'obligation qui nous incombe et demeurons disposés à contribuer à l'effort international qui aspire à un avenir meilleur à même de faire évoluer le monde pénitentiaire dans l'exercice de ces nobles missions en partageant notre expérience avec nos collègues à travers le monde.

PROGRAMME D'APPUI
A LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD D'ASSOCIATION



Merci pour votre attention

TIABI Slimane

DIRECTEUR D'ETUDE

MINISTERE DE LA JUSTICE

HOMOLOGUE DU CRJ

engtiabi@yahoo.fr

engtiabi@yahoo.fr

HOMOLOGUE DU CRJ

MINISTERE DE LA JUSTICE

DIRECTEUR D'ETUDE